



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

attentat de Strasbourg

Question au Gouvernement n° 1499

Texte de la question

ATTENTAT DE STRASBOURG

M. le président. La parole est à M. Antoine Herth.

M. Antoine Herth. Monsieur le ministre de l'intérieur, depuis hier soir, avec mes concitoyens de Strasbourg et de toute l'Alsace, notre cœur saigne. Des hommes et des femmes ont perdu leur vie, ont été blessés dans leur chair par les coups aveugles d'un homme armé.

À mon tour, avec mon collègue Olivier Becht, l'ensemble des collègues alsaciens et au nom du groupe UDI, Agir et indépendants, je veux exprimer ma compassion aux victimes et aux familles meurtries. L'abnégation des services de secours et des personnels de santé, qui ont fait leur travail sous la menace, force l'admiration. Je salue aussi la persévérance des forces de l'ordre, qui sont mobilisées depuis des semaines et qui continuent de traquer l'auteur de cette attaque terroriste.

Mon cœur saigne, mais mon âme reste inébranlable. Strasbourg est une ville symbole et nous la savions menacée. Strasbourg, capitale de l'Alsace, berceau de l'imprimerie et de l'humanisme rhénan, terre de laïcité tolérante. Strasbourg, siège du Parlement européen, creuset de la réconciliation des peuples autour d'un projet démocratique. Strasbourg, siège de la Cour européenne des droits de l'homme, antithèse de l'arbitraire. Attaquer Strasbourg, c'est s'attaquer à toutes ces valeurs, à tous ces symboles. Malgré la douleur, nous restons unis contre la barbarie et nous attendons que justice soit faite.

La première des libertés que nous devons aux Français est la sécurité. Aussi, monsieur le ministre, alors que l'auteur des faits est toujours recherché, pouvez-vous indiquer les mesures de protection de la population qui ont été prises ?

D'autre part, dans ce territoire frontalier, le travail des enquêteurs doit pouvoir s'appuyer sur la coopération avec les services de police et de justice des pays voisins. Comment cette coopération se déroule-t-elle ?

Enfin, sommes-nous face à une nouvelle forme de terrorisme, œuvre d'un islamisme lié aux milieux crapuleux ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-Agir et sur plusieurs bancs des groupes LaREM, LR et LT.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, je sais l'attachement que vous avez à cette terre, et je sais la fierté que nous portons tous à l'un des plus vieux et des plus beaux marchés de Noël, celui de Strasbourg. Je sais aussi l'inquiétude que celles et ceux, dans votre circonscription, comme à Strasbourg et partout en France, ressentent face à la violence de cet acte.

D'abord, je veux, tout comme vous, remercier celles et ceux qui se sont engagés immédiatement hier soir. Je pense au SAMU et aux pompiers. À deux heures du matin, j'ai rencontré le président du service départemental d'incendie et de secours de votre département qui m'a dit combien les pompiers avaient été exemplaires. Je veux aussi saluer nos forces de l'ordre, et les 720 personnes qui ont été immédiatement mobilisées. Certes, 100 l'ont été pour le volet judiciaire, mais toutes les autres sont sur le terrain, accompagnées par deux hélicoptères et de nombreux moyens terrestres afin de rassurer nos concitoyens, en particulier les Strasbourgeois, et d'assurer leur sécurité. Il faut que nous soyons très vite en mesure de rouvrir la totalité des lieux publics, dont le marché de Noël. Il ne faut pas céder sur cela. *(Mme Géraldine Bannier et M. Raphaël Schellenberger applaudissent.)*

Je peux vous assurer qu'avec les forces de l'opération Sentinelle, nous allons garantir à chaque instant la sécurité de nos concitoyens sur le territoire national, et rechercher sans relâche celui qui a commis cet acte. À un certain moment – cela me permettra de répondre à votre deuxième question, monsieur le député –, nous avons pensé qu'il s'était réfugié à Kehl, de l'autre côté du Rhin, en Allemagne. Notre coopération excellente – et habituelle – avec les autorités allemandes nous a permis d'agir immédiatement. Le site où nous pensions qu'il s'était réfugié a été immédiatement quadrillé par les forces de l'ordre allemandes. Malheureusement, il n'y était pas. Non seulement on a procédé à la fermeture de la frontière et à des contrôles, mais il y a eu aussi une coopération d'une grande efficacité. Cette efficacité doit se poursuivre, car c'est grâce à elle que, comme vous le savez, monsieur le député, cinquante-six projets d'attentats ont été déjoués depuis 2013 ; et c'est grâce à elle que le 13 novembre, il y a peu de jours, un projet d'attentat en France a été déjoué. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs des groupes MODEM et UDI-Agir.)*

Données clés

Auteur : [M. Antoine Herth](#)

Circonscription : Bas-Rhin (5^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1499

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 décembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 décembre 2018](#)